



## Préparez votre déménagement sereinement

La préparation étant primordiale pour tout déménagement réussi, voici nos conseils d'organisation pour vous accompagner à toutes les étapes.

Parce que chaque projet de déménagement est unique, n'hésitez pas à <u>nous contacter</u> pour des conseils personnalisés : un Conseiller en Déménagement se déplacera chez vous pour vous proposer la formule la plus adaptée à votre situation.

AVANT LE DÉMÉNAGEMENT - le plus tôt possible
Confirmez-nous le plus tôt possible votre acceptation du contrat de déménagement pour réserver vos dates d'exécution.
Remplissez si nécessaire le document "Déclaration de valeur" et remettez-le à votre Conseiller en Déménagement.
Faites la liste des documents et des objets que vous garderez avec vous le jour du déménagement (papiers, clefs, médicaments, ordonnances, etc.). Concernant les objets de valeur (argent, bijoux, etc.), leur prise en charge étant exclue des conditions générales de vente de la profession, vous devrez les garder avec vous.
Si vous êtes locataire, résiliez votre bail.
Résiliez ou demandez le transfert de votre ligne internet, abonnements eau, gaz, électricité, de manière à ce que ces services soient opérationnels le jour de votre emménagement.
Prévenez, si nécessaire, de votre changement d'adresse : assurance, banque, mutuelle, centre des impôts, liste électorale, certificat d'immatriculation, caisse primaire d'assurance maladie, etc.
Préparez le plan d'implantation de vos meubles dans votre nouveau logement.
Réalisez un tri de vos tous objets <i>(meubles, vêtements, etc.)</i> : vendez, donnez et jetez ce que vous n'utiliserez plus.
Déposez les mobiliers et objets fixés aux murs et aux plafonds. Décrochez vos tableaux, cadres, appliques, tringles et rideaux.
Commencez à remplir vos cartons dans les pièces peu utilisées <i>(garage, cave, grenier, etc.),</i> puis continuez petite à petit dans toutes les autres pièces de manière à n'avoir que l'essentiel à emballer la veille du déménagement.











LA VEILLE DU DÉMÉNAGEMENT		
	Finalisez les dernier cartons <i>(chambre, cuisine, salle de bain, etc.).</i>	
	Videz votre réfrigérateur et dégivrez votre congélateur.	
	Débranchez vos appareils électriques, mettez en position de transport les appareils le nécessitant <i>(lave-linge, etc.).</i>	
	Regroupez les documents et les objets que vous gardez avec vous pendant le déroulement de votre déménagement et dont vous avez fait la liste précédemment.	

LORS DU DÉMÉNAGEMENT		
	Faites le tour de l'intégralité de votre ancien logement et vérifiez que rien n'a été oublié.	
	Affichez à l'entrée du nouveau logement votre plan d'implantation en évidence pour gagner du temps au déballage.	
	Vérifiez l'état de vos meubles après la livraison dans votre nouveau logement, signez la lettre de voiture et remplissez l'enquête qualité.	
	Relevez les compteurs dans votre ancienne et dans votre nouvelle résidence <i>(eau, gaz, électricité),</i> et coupez-les si nécessaire dans votre ancien logement.	
	Retirez votre nom sur la boîte aux lettres et prévenez vos voisins de votre départ.	

APRÈS LE DÉMÉNAGEMENT		
	Faites suivre votre courrier à votre nouvelle adresse par le service de La Poste et indiquez votre nom sur votre nouvelle boîte aux lettres.	
	Changez les serrures si nécessaire.	
	Si vous étiez locataire, vérifiez la bonne restitution de votre caution.	
	Informez votre entourage de votre nouvelle adresse.	
	Présentez-vous à vos nouveaux voisins et n'hésitez pas à partager votre satisfaction d'avoir été déménagé par Brevière.	
	Installez-vous, vous êtes chez vous. Bon emménagement !	





